



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES DÉCORATIONS ET/OU DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville d'Arnouville organise un concours sur le thème des décorations et/ou des illuminations de Noël. Celui-ci a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique.

Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement et l'implication des Arnouillois dans la décoration de leur habitation. Ces réalisations seront le résultat d'une démarche volontaire. Il s'agit de réaliser la décoration et/ou l'illumination de façades, devantures, maisons, jardins ou balcons, situés sur le territoire communal et **visibles depuis la voie publique**.

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune d'Arnouville, après inscription obligatoire auprès de la mairie.

La participation est gratuite et s'effectue soit sur internet en remplissant le présent bulletin d'inscription, soit par téléphone ou mail : ccas@ml.arnouville95.org — 01 30 11 16 16.

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 4 décembre au mercredi 20 décembre 2023.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Bulletin d'inscription – Concours des décorations et/ou des illuminations de Noël 2023

Mme M. M. et Mme

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL : @

Orientation et localisation du balcon dans l'étage, signe d'identification visuelle :

.....
.....

JE M'INSCRIS DANS LA CATÉGORIE (OBLIGATOIRE) :

- Catégorie 1 : Maisons
- Catégorie 2 : Balcons ou fenêtres
- Catégorie 3 : Commerçants

